En **Flèche**

N°297 / DÉCEMBRE 2021 LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE

www.ville-lafleche.fr

DOSSIER / SENIORS > P 9

Bien VIEILLIR

© PHILIPPE NOISETTE

ÉDITO

© PHILIPPE NOISETTE

NADINE GRELET-CERTENAIS, MAIRE
n.grelet@cc-paysflechois.fr

Certaines informations publiées dans ce journal peuvent évoluer en raison de la crise sanitaire.

Le mois de décembre est l'occasion de (re)découvrir la grande variété de nos commerces de centre-ville, dont l'offre alimentaire s'est encore récemment étoffée avec l'ouverture d'une fromagerie et d'une poissonnerie, domaines pour lesquels aucune boutique n'existait.
Par ailleurs, la ville a aussi vu l'installation de coiffeurs-barbiers, d'un tatoueur, d'une photographe, d'un magasin d'articles pour enfants, de magasins d'objets de décoration et de bien-être, de boutiques de téléphonie et de créateurs. D'autres sont attendus courant 2022.
L'ouverture du cinéma depuis le mois de juin créé une véritable dynamique dans le quartier. Par ailleurs, le développement des vitrines colorées met en valeur la qualité du patrimoine bâti et invite à la promenade.
Consommer local, c'est faire vivre des commerçants accueillants, toujours de bon conseil mais c'est aussi éviter de faire de longs trajets, dans un contexte d'augmentation des prix du carburant. En un seul mot, c'est écoresponsable.
À l'approche des fêtes, la ville a revêtu ses habits de lumière et, en partenariat avec les commerçants et les associations, a concocté un programme d'animations variées que je vous invite à venir découvrir en famille ou entre amis.
Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

DANS CE NUMÉRO / DÉCEMBRE 2021

FOCUS / P.3 : UN CENTRE-VILLE COLORÉ - **ACTUALITÉS / P.4 À 7 :** GESTION SUR-MESURE **> P.4** - CIGALES SOLIDAIRES**> P.7** - **ÉCLAIRAGE / P.8 :** EN UN CLIC - **DOSSIER / P.9 À 12 :** BIEN VIEILLIR- **PORTRAIT / P.13 :** CHLOÉ MORIO - **LOISIRS / P.14 À P.16 :** LA FLÈCHE EN FÊTE **> P.14** CINÉ JOURDAIN **> P.15** - **RETOUR SUR / P.17** - **TRIBUNES / P.18** - **INFOS PRATIQUES / P.19**

DOSSIER / P.9 À 12
BIEN VIEILLIR

© PHILIPPE NOISETTE

FOCUS / P.3
UN CENTRE-VILLE COLORÉ

ACTUALITÉS / P.4
GESTION SUR-MESURE

© ADOBE STOCK

PORTRAIT / P.13
CHLOÉ MORIO

© PHILIPPE NOISETTE

VILLE DE LA FLÈCHE

Publication mensuelle de la Ville de La Flèche
Codirection de la publication : Nadine Grelet-Certenais et Carine Ménage / **Rédactrice en chef :** Nathalie Braud. **Journaliste :** Corinne Picard.
Conception : dynamo+. **Mise en pages :** Sophie Rousteau et Angéline Peltier / **Impression :** SETIG-Abelia-BEAUCOUZÉ (49) / **Dépôt légal :** décembre 2021. Numéro imprimé à 9 300 exemplaires / **Distribution :** La Poste / **Crédits photos :** service Communication sauf mention contraire.
Contacter la rédaction ou signaler un problème de distribution : 02 43 48 53 70, communication@ville-lafleche.fr

URBANISME / COMMERCES

Un centre-ville COLORÉ

De plus en plus de commerçants font le choix de couleurs vives pour la devanture de leur boutique. Un choix soutenu par la Ville, y compris financièrement.

Du rouge, du bleu, de l'orange... Depuis plusieurs mois, certaines devantures commerciales du centre-ville sortent de la discrétion et se parent de couleurs. Un choix qui n'est pas pour déplaire à la Ville, bien au contraire. *« Outre qu'elles valorisent le commerce, la couleur et les belles façades participent à l'attractivité du centre-ville »*, assure Nicolas Chauvin, maire-adjoint en charge de la Transition écologique et de l'urbanisme durable. *« La Ville a d'ailleurs donné l'exemple avec les cellules commerciales du cinéma »*, ajoute Sébastien Jousse, responsable du service Urbanisme et aménagement du territoire de La Flèche et de la Communauté de communes.

Nuance de couleur

Pour soutenir les commerçants et artisans qui participent à cet embellissement, une aide financière a été décidée l'an dernier. *« Elle se monte à 30 % du coût des travaux éligibles, hors taxes, plafonnée à 4 500 euros. Ce qui correspond à une enveloppe totale de 15 000 euros de travaux »*, détaille François Mercier, chargé de mission Urbanisme.

Les travaux concernés doivent entraîner un changement significatif sur la façade : encadrement de baies vitrées, modification d'ouvertures, soubassement, création ou modification d'une enseigne... *« La simple remise en peinture peut également être éligible, sous réserve d'un changement de couleur, validé par l'architecte des Bâtiments de France »*, complète le chargé de mission.
Celui-ci est en effet consulté pour déterminer la nuance de couleur, à partir du choix du commerçant.

RENSEIGNEMENTS : SERVICE URBANISME, 02 43 48 53 77 ET URBANISME@VILLE-LAFLECHE.FR

Le chiffre

4

En 2021, ce programme d'embellissement des devantures commerciales a bénéficié à quatre commerces, rue du Marché-au-Blé et rue Carnot. Quatre autres font l'objet d'un accord de subvention en attendant la réalisation des travaux, rue Constantine, rue Carnot et rue de la Dauversière.

© ADOBE STOCK

ENVIRONNEMENT / ÉCLAIRAGE PUBLIC

Gestion SUR-MESURE

Préserver la biodiversité et maintenir les coûts : double objectif pour la Ville dans sa gestion de l'éclairage public.

L'organisation de l'éclairage public est calquée sur le même principe que l'entretien des espaces verts : une adaptation selon les secteurs et les usages, pour permettre une prolongation des activités diurnes.
Trois régimes ont été définis : le premier pour la zone pavillonnaire ; le deuxième pour le secteur commerçant et les voies traversantes ; le troisième pour les zones industrielles et artisanales.
Dans le premier cas, les lumières s'allument à la tombée de la nuit et à 100 % jusqu'à 23h. De 23h à minuit, un candélabre sur deux reste allumé avant l'extinction totale, jusqu'à 5h. De 5h à 6h, le principe d'un candélabre sur deux est de nouveau la règle jusqu'à 6h, heure à laquelle l'ensemble des points lumineux entre de nouveau en fonctionnement.

L'éclairage public est organisé en trois zones.

Le chiffre

2 800

La ville est équipée de 2 800 points lumineux, dont 30 % en leds. Malgré l'extension du territoire et la hausse régulière du prix de l'énergie, la dépense annuelle est maintenue à 120 000 euros par an. À noter que le service fonctionne en régie, avec deux agents municipaux et une nacelle.

Extinction et couvre-feu

Pour l'hyper-centre et les voies traversantes, l'organisation est légèrement différente. La règle d'un candélabre sur deux s'applique en effet de 23h à 2 heures du matin et non pas seulement jusqu'à minuit. *« C'est logique,* estime Jérôme Legat, directeur adjoint des services Techniques. *Dans ce secteur, les cafés et restaurants ont la possibilité de fermer leurs portes à 1 heure du matin sur arrêté préfectoral. Nous laissons donc l'éclairage un peu plus longtemps pour permettre aux habitants de rejoindre leur véhicule ou leur domicile. »*
Ensuite, le régime est identique : extinction totale jusqu'à 5h, un candélabre sur deux jusqu'à 6 h puis 100 % jusqu'au lever du jour.
Dans les zones industrielles et artisanales, le principe est en revanche tout autre. Ici, en effet, actuellement pas d'extinction totale, considérant la possibilité d'une activité nocturne pour les entreprises. L'allumage fonctionne à 100 % jusqu'à 23h, puis à 50 % jusqu'à 6h et de nouveau à 100 %.
Adopté en 2015, ce fonctionnement n'a connu qu'un seul changement pendant la dernière période de couvre-feu, en février dernier : l'éclairage public avait alors été totalement éteint entre 21h et 5h, par souci d'écologie et d'économie.

SOLIDARITÉ / ASSOCIATION

Signer et SOUTENIR

Du 10 au 12 décembre, Amnesty International organise sa foire aux livres et mobilise pour les personnes privées de leurs droits.

Amnesty International prendra ses quartiers d'hiver à la Halle-au-Blé, du 10 au 12 décembre. Près de 15 000 livres seront proposés à la vente, dans tous les genres et tous les styles. *« Des ouvrages qui nous sont donnés par des particuliers ou par la bibliothèque municipale à l'occasion de son désherbage »*, explique Claudine Mathieu, présidente du groupe local.

Contre la peine de mort

Malgré les petits prix pratiqués, les bénéfices de cette vente permettent au groupe de contribuer au fonctionnement de l'association nationale, mais aussi de mener des projets locaux. *« Par exemple nous soutenons l'antenne jeunes qui s'est récemment créée au lycée d'Estournelles-de-Constant. »*

C'est aussi l'occasion pour les bénévoles fléchois de faire connaître la campagne « *Dix jours pour signer* », destinée à venir en aide à des personnes ou groupes de personnes dont les droits sont bafoués à travers le monde. *« Il peut s'agir de prisonniers, de victimes de violences policières, de personnes menacées en raison de leur orientation sexuelle ou encore de leur opinion,* énumère Line Desbois, membre du groupe. *Le nombre de signatures recueillies pèse sur les gouvernements et permet des avancées significatives. »* Comme l'abandon de la peine de mort au Burkina-Faso, en 2018.

Près de 15 000 livres seront proposés à la vente.

LE 10 DÉCEMBRE DE 17H À 19H, LE 11 DE 10H À 19H, LE 12 DE 9H À 13H. CONTACT : 06 70 38 52 97 ET 06 79 31 30 40.

La Journée internationale des droits de l'homme est célébrée chaque année le 10 décembre.

Le chiffre

1500

L'agenda de poche 2022 édité par la Ville de La Flèche a été imprimé à 1500 exemplaires. Il est disponible, sur demande, à la mairie, au centre administratif Jean-Virlogeux, au pôle seniors, à la bibliothèque municipale et au cinéma Le Kid.

EN BREF

Vœux de la maire

La cérémonie des vœux de Nadine Grelet-Certenais, maire et présidente de la Communauté de communes du Pays fléchois, se tiendra le mardi 4 janvier à 18h, salle Coppélia.

Inscription sur les listes électorales

Pour voter en 2022, les nouveaux arrivants doivent s'inscrire sur la liste électorale avant le vendredi 4 mars 2022, minuit. Les personnes ayant déménagé au sein de la commune doivent également demander leur changement d'adresse en mairie (service Citoyenneté) ou en ligne (service-public.fr). Se munir d'une pièce d'identité valide ou périmée depuis moins de cinq ans et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Conseil municipal

Il se réunira le 13 décembre à 19h à l'hôtel de ville.

Cinéma Le Kid

Le programme du cinéma municipal est à retrouver chaque semaine sur www.ville-lafleche.fr/cinema

Limitation de vitesse

Pour mémoire, la limitation de vitesse d'une trottinette est fixée à 25 km/heure.

SPORT / ÉCOLE

Dans les pas DES GRANDS

Le mercredi, c'est le jour des enfants. Au boulodrome de Bouchevereau aussi, où garçons et filles de 7 ans à 14 ans sont attendus pour 2 heures 30 d'apprentissage de la pétanque, goûter compris.

L'inscription annuelle à l'école de pétanque s'élève à 25 euros.

Robin, Cléo, Nino et les autres sont encadrés par un initiateur et des éducateurs. Si l'ambiance est détendue, la vigilance reste de mise du côté des adultes : « *Nous sommes à cheval sur la sécurité, la façon de jeter les boules de pétanque et les règles* », commente Mickaël Fouassier, éducateur.

Deux champions

Les enfants le savent : même si les boules sont adaptées à la taille de leurs mains, ils doivent respecter les trajectoires. Et s'appliquer pour réussir à tirer ou pointer, comme papa et papy. Car c'est bien souvent en observant leurs aînés qu'est née l'envie de pratiquer. « *Je viens de commencer pour pouvoir jouer ensuite avec mon grand-père* », dévoile Cléa, 7 ans. Tout comme Robin et Cléo, 10 ans, novices mais tout aussi impliqués que les « *anciens* ».

D'autant que l'école de pétanque compte des talents dans ses rangs. Si tous tirent leur épingle du jeu en compétition, deux d'entre eux se distinguent : Tom Delhommeau, champion de Sarthe triplette et champion de Sarthe tête à tête en cadets ; et Nino Pelletier, champion de Sarthe en tête à tête chez les benjamins.

L'école fondée par Sophie Ploquin accueille garçons et filles de 7 à 14 ans.

RENSEIGNEMENTS : SOPHIE PLOQUIN, 06 84 21 19 43, WWW.PETANQUEFLECHOISE.FR

Le chiffre

1 000

La Ville a commandé 1 000 sachets de graines dans le cadre de l'opération « *fleurissement pieds de murs* ». Les premiers ont été offerts aux participants au concours des maisons fleuries. Les autres sont remis aux personnes en faisant la demande auprès de l'accueil des services Techniques.

EN BREF

Noël à Monde solidaire

La vente de décorations de Noël à Monde solidaire se poursuit jusqu'au 22 décembre. Ouvert les mercredi de 14h à 17h et samedi de 10h à 12h30. Ouverture exceptionnelle les 11 et 22 décembre de 10h à 12h30 et de 14h à 17h. 1, rue Jacques-Rezé.

Quels travaux utiles ?

Créer les services qui manquent aux Fléchois tout en réduisant le chômage : c'est l'objectif de l'association locale Territoire zéro chômeur de longue durée. Pour repérer ces services, une enquête est disponible sur la page d'accueil du site internet de la Ville, www.ville-lafleche.fr (démocratie participative).

Conseil des jeunes du pays fléchois

La Communauté de communes lance un conseil des jeunes du pays fléchois, ouvert aux 13-17 ans. Les dossiers de candidature sont disponibles sur www.paysflechois.fr. À déposer à l'espace Gambetta ou par mail à jeunesse@cc-paysflechois.fr

ÉCONOMIE / ENTREPRENDRE

Cigales SOLIDAIRES

Solidaires et investis pour le développement de l'économie locale, les Cigales accompagnent humainement et financièrement des porteurs de projets.

Pascal, 35 ans, semble un peu nerveux. C'est pourtant avec assurance qu'il présente son projet à Marie-Jeanne Bois et Frédéric Musset, co-gérants du club d'investisseurs fléchois, les Cigales*. *« J'ai un parcours professionnel dans le commerce international et la logistique,* dévoile-t-il. *Aujourd'hui je souhaite créer une ferme pédagogique avec camping et proposer des ateliers à la ferme, éventuellement sous la forme d'une entreprise adaptée ou d'insertion. »* Pascal est armé d'une volonté à toute épreuve. Ce qui lui manque ? Un financement, des conseils ou un accompagnement. C'est tout cela qu'il est venu chercher auprès des investisseurs fléchois, épargnants volontaires issus de tous les univers professionnels : enseignants, responsable de ressources humaines, infirmière...

Pascal est venu présenter son projet aux investisseurs fléchois lors d'une permanence à Cogito.

La caution Cigales

Leurs motivations ? *« L'envie de financer des projets locaux, respectueux de l'environnement et d'aider de jeunes investisseurs à faire aboutir leurs idées »*, dévoile Marie-Jeanne Bois.

Pour cela les Cigales s'acquittent d'une cotisation mensuelle : c'est ainsi qu'une épargne collective permet de financer des prêts solidaires. *« L'aide s'établit souvent aux alentours de 2 000 ou 3 000 euros et le remboursement peut être différé jusqu'à cinq ans,* souligne Frédéric Musset. *La somme reste modeste mais la caution Cigales peut contribuer à favoriser l'obtention d'un prêt bancaire. »*

Car chaque dossier fait l'objet d'une étude approfondie pour s'assurer de la viabilité du projet. Avant le versement des fonds et éventuellement, un accompagnement dans la durée.

Les projets retenus par les Cigales sont souvent originaux : livraison de plats cuisinés, médiation animale, épicerie associative... Certaines aventures deviennent de belles histoires, d'autres avortent, mais toutes ou presque ont donné vie à de belles rencontres humaines : l'autre moteur des Cigales.

**Cigales : Club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire*

CONTACT : FREDERIC.MUSSET@ORANGE.FR, 06 44 87 42 57

Appel aux volontaires

Si les Cigales recherchent des porteurs de projets, elles souhaitent également recruter de nouveaux investisseurs pour poursuivre l'action. *« La durée de vie d'un club est en effet de deux fois cinq ans,* explique Frédéric Musset. *Le nôtre arrive à présent à son terme et nous aimerions qu'un nouveau prenne le relais. »* Plusieurs membres du club actuel sont d'ailleurs prêts à poursuivre l'aventure avec de nouveaux venus afin de soutenir des porteurs de projets et l'économie locale.

© PHILIPPE NOISETTE

VIE QUOTIDIENNE / PRATIQUE

En un CLIC

Accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, l'Espace famille en ligne simplifie les démarches de la vie quotidienne.

Pour qui ?
Destiné, dans un premier temps, aux familles dont les enfants sont scolarisés à La Flèche, l'Espace famille concerne désormais également les familles du Pays fléchois pour les accueils de loisirs du mercredi après-midi, des petites vacances et de l'été. Il est accessible depuis le site internet de la Ville : www.ville-lafleche.fr

Pour quoi ?
L'Espace famille facilite les démarches d'inscription aux services périscolaires et extrascolaires en les rendant accessibles 24h/24 et 7j/7. Il n'est en effet plus nécessaire de se rendre à l'hôtel de ville pour les réservations concernant : la restauration scolaire ; l'accueil périscolaire ; l'accueil de loisirs sans hébergement du mercredi, des petites et grandes vacances ; les études surveillées ; le pass éducatif.

La réservation pour la restauration scolaire peut être réalisée en ligne.

Le pop de l'info

Un mouvement de grève, un changement temporaire dans les modalités d'accueil des enfants… Autant d'informations importantes pour les familles qui font l'objet d'une actualité en « *pop-up* » sur l'Espace famille : une fenêtre ouverte sur l'info pour ne pas passer à côté de l'essentiel.

Mais aussi…
Outil du quotidien, il permet d'enregistrer ou d'annuler des réservations à partir d'une tablette, d'un ordinateur ou d'un smartphone, de justifier ou signaler une absence avec pièce jointe, de demander la mise en place d'un prélèvement automatique, d'adhérer à la facture en ligne… C'est également l'outil privilégié pour prendre des nouvelles des enfants lors des camps de vacances.

Comment ?
De nombreuses informations pratiques sont accessibles librement : le programme des accueils de loisirs ou les menus de la restauration scolaire par exemple. Cependant l'accès aux différentes fonctionnalités de l'Espace famille nécessite l'ouverture d'un compte.
À noter : pour une première inscription, il reste nécessaire de se déplacer à l'hôtel de ville, service Éducation, enfance, jeunesse et loisirs, du lundi au vendredi, de 8h30 (9h le jeudi) à 12h et de 13h30 à 17h30. Les parents qui ne souhaitent pas utiliser ce service en ligne peuvent toutefois continuer à faire les démarches à la mairie.

RENSEIGNEMENTS : 02 43 48 53 71, EDUCATION@VILLE-LAFLECHE.FR ET ALSHLAFLECHE@CC-PAYSFLECHOIS.FR

SENIORS

Bien VIEILLIR

Pour permettre à chacun de bien vivre son âge, la Ville et le centre communal d'action sociale proposent des réponses adaptées pour se divertir, se déplacer ou encore se loger. Avec, en toile de fond, la lutte contre l'isolement.

C'est un public attentif qui entoure la bibliothécaire en ce mercredi d'octobre. À l'invitation du pôle seniors, une vingtaine de retraités profite de cette journée pour découvrir ou redécouvrir la ville et ses services : la bibliothèque municipale mais aussi l'espace multimédia, l'espace Gambetta, l'école de musique et la ludothèque. ...

© PHILIPPE NOISETTE

... Cette journée est l'une des nouvelles animations proposées par l'animatrice du pôle seniors, après des mois d'interruption liée à la crise sanitaire.
Plusieurs propositions d'activités sont ainsi inscrites au programme chaque mois, dont une séance de cinéma au Kid. À cinq euros le film avec goûter, elles sont plébiscitées. « *Néanmoins les personnes rencontrant des problèmes de mobilité s'en excluent,* souligne Françoise Rachet, maire adjointe en charge du Pôle seniors. *Aussi nous leur proposons désormais un service de transport gratuit, sur inscription*.* »

Taxi à la demande

Favoriser la mobilité demeure un enjeu majeur pour permettre à chacun de bien vivre son âge et de lutter contre l'isolement. La Ville l'a bien compris en expérimentant dès 2017, avec succès, le service de transport du mercredi à destination du marché. « *Il est utilisé chaque semaine par une quinzaine de personnes grâce à l'implication de six chauffeurs bénévoles et bienveillants* », souligne Stéphanie Chailleux-Bois, animatrice du pôle seniors. Élargi aujourd'hui aux cimetières à l'occasion des fêtes religieuses, mais aussi aux spectacles de la saison culturelle (lire page suivante), il complète le service de taxi à la demande proposé par le centre communal d'action sociale (CCAS). « *Celui-ci permet, selon des conditions de ressources, de se déplacer en taxi à La Flèche pour tout type de besoin, moyennant une participation financière modeste, une fois déduite la participation financière du CCAS* », rappelle Françoise Renou, sa directrice. Si ce service n'est pas réservé aux seniors, ils en sont cependant les principaux utilisateurs à 90 %.

Lien social

Qu'il soit question de loisirs, de déplacements ou d'hébergement, s'adapter aux besoins est naturellement le fil rouge de la politique menée par la Ville et le CCAS en direction des seniors. ...

À noter

Le programme d'activités 2022 du pôle seniors sera dévoilé lundi 10 janvier à 14h au cinéma Le Kid. Présentation suivie d'un goûter (gratuit).
Le pôle seniors accueille le public au 5 rue Fernand-Guillot les mardis et mercredis de 10h à 12h et de 14h à 17h, le jeudi de 9h à 12h.
Contact : 02 43 48 85 93, laflecheseniors@ville-lafleche.fr

Visite guidée du cinéma municipal Le Kid avec le pôle seniors.

Une journée à la découverte de la ville, en passant par la bibliothèque municipale.

... « *D'où l'importance du diagnostic des besoins sociaux en cours et de l'analyse qu'il nous offrira sur la pertinence de nos actions* », souligne Michel Langlois, maire adjoint en charge des Solidarités (lire page suivante).

« *Nous devons nous projeter dans le futur, même si aujourd'hui le maintien à domicile est plébiscité parce qu'il permet de vivre à son rythme, dans son cadre habituel, avec des intervenants extérieurs si nécessaire* », assure Françoise Renou. Comme l'offre de portage de repas de la Ville et du CCAS, auquel environ quatre-vingts personnes font appel chaque mois, ou le service d'aide à domicile.

Le maintien à domicile n'est cependant pas la seule réponse aux attentes des personnes âgées. Deux résidences autonomie sont destinées aux retraités autonomes. Dotées d'espaces collectifs pour accueillir famille et amis, elles proposent également des services, des animations, des ateliers, des sorties qui favorisent le lien social.

« *Ce lien social, si essentiel pour bien vieillir et pour lutter contre l'isolement, dont l'importance est apparue encore plus évidente pendant la crise sanitaire et auquel participent également les associations et clubs fléchois* », souligne Françoise Renou. Les groupes Générations mouvement, les comités de quartier ou encore les Seniors sportifs du pays fléchois tiennent, dans ce domaine, toute leur place et participent, eux aussi, au bien vieillir à La Flèche.

© PHILIPPE NOISETTE

Santé et bien-être passent aussi par l'activité physique, ici avec les Seniors sportifs du pays fléchois.

*Inscription jusqu'au jeudi soir de la semaine précédente, auprès du pôle seniors, 5 rue Fernand-Guillot, 02 43 48 85 93.

zoom sur...

Des spectacles plus accessibles

Pour rendre les spectacles de la saison culturelle plus facilement accessibles aux personnes âgées, le pôle seniors expérimente une nouvelle offre en cet automne. « *En novembre et décembre, les personnes intéressées ont eu la possibilité d'assister à trois spectacles programmés en séance scolaire* », explique Stéphanie Chailleux-Bois, animatrice du pôle seniors. Autrement dit en journée, avec l'assurance d'un retour à domicile en plein jour. Après *Vida* le 16 novembre et *An Irish Story* le 23, c'est pour *Extrêmités*, du cirque Inextrémiste, que les retraités ont la possibilité de profiter de la séance scolaire le mardi 7 décembre.

Au prochain semestre, un autre dispositif sera testé : les personnes le désirant auront la possibilité de bénéficier d'un service de transport gratuit en soirée, à l'aller comme au retour. Ce sera le 29 mars pour le spectacle *J'ai des doutes* de François Morel et le 12 mai pour le spectacle de danse de la Cie Danseincolore, *Réalité(s)*. Renseignements auprès du pôle seniors, 02 43 48 85 93, laflecheseniors@ville-lafleche.fr

© M_TOUSSAINT

Un service de transport sera assuré pour le spectacle de François Morel.

« Le pôle seniors, lieu ressource pour les retraités »

© PHILIPPE NOISETTE

Françoise Rachet
Maire adjointe chargée du Pôle seniors

Quelle est la mission du pôle seniors ?
Il doit favoriser le lien social, l'enrichissement culturel, proposer des temps de partage et de convivialité aux retraités. D'où les sorties, visites et animations que nous organisons : un programme très apprécié par notre public, si j'en crois les taux de fréquentation que nous enregistrons !

Et en ce qui concerne la prévention ?
La prévention et l'adaptation, en lien avec le vieillissement, c'est l'autre volet de sa mission. Dans ce cadre, le programme d'animations que nous proposons, outre qu'il favorise les interactions sociales si importantes pour le « *bien vieillir* », nous permet de toucher un large public et de l'amener à s'intéresser à des sujets variés : l'adaptation du logement, les premiers secours, la santé… C'est le cas par exemple lorsque nous proposons un temps d'échange avec la police municipale sur le démarchage à domicile, le 9 décembre.

Le public concerné a cependant des attentes qui peuvent être très différentes, selon l'âge.
En effet, et la variété des services que propose le pôle seniors témoigne de la prise en compte de ce paramètre. Nous répondons aux besoins de mobilité des plus âgés qui utilisent la navette pour se rendre au marché du mercredi. Mais aussi aux attentes des retraités plus jeunes, par exemple désireux de se former à l'usage des nouvelles technologies avec l'espace multimédia. Pour tous, le pôle seniors est l'interlocuteur privilégié, un lieu ressource pour trouver réponse à sa question, quel que soit le sujet, ou être orienté vers le bon interlocuteur.
Pour aller plus loin et affiner encore nos propositions, nous mènerons une concertation des seniors dès le mois de janvier dans le cadre de la démarche *Ville amie des aînés*.
Ces échanges alimenteront un plan d'actions qui concernera tous les domaines de la vie quotidienne.

zoom sur…

Une analyse des besoins

Comme c'est le cas après chaque élection municipale, la Ville via son centre communal d'action sociale (CCAS) a lancé une analyse des besoins sociaux. « *Il s'agit d'un outil d'aide à la décision*, explique Michel Langlois, maire adjoint chargé des Solidarités et vice-président du CCAS. *Après une phase d'état des lieux, cette analyse va permettre d'évaluer l'efficacité des dispositifs existants et leur pertinence à l'instant T.* » Objectif : permettre à l'équipe municipale en place d'affiner la politique d'action sociale mise en œuvre pendant son mandat.
« *Deux thèmes en particulier vont faire l'objet d'un approfondissement*, précise Françoise Renou, directrice du CCAS, *la précarité et les personnes âgées.* » Face au vieillissement de la population, il est en effet important de pouvoir préciser les besoins actuels et d'anticiper sur l'avenir pour permettre à chacun de bien vivre son âge.

© PHILIPPE NOISETTE

Le portage de repas à domicile est également possible en residence autonomie.

Le chiffre

30 %

La Flèche compte près de 30% d'habitants de plus de 60 ans, 20% de plus de 70 ans et 12% de 75 ans et plus : une proportion sensiblement identique aux villes de même taille.

1993
Naissance au Mans

2013
Brevet professionnel de coach

2017 à 2021
Nationale 2 avec l'équipe de basket de Ruaudin

2020
Création de Coach Chloé

© PHILIPPE NOISETTE

SPORT / CHLOÉ MORIO

À toute ÉPREUVE

De sa passion pour le sport en général, le basket et l'athlétisme en particulier, Chloé Morio a fait une force pour avancer dans la vie, mais aussi son métier.

Chloé Morio dégage une sérénité à toute épreuve. L'assurance sans doute de celle qui a choisi sa voie depuis longtemps et que rien ne peut faire dévier de sa route. *« Je pratique le basket et l'athlétisme depuis mes six ans. Le basket, ce fut parce que mon frère jumeau pratiquait déjà. L'athlétisme, parce que j'adorais courir. C'était plus fort que moi, il fallait que je bouge. »*
Au collège, elle est sur tous les terrains. *« Je pratiquais trois sports en même temps et bien sûr je participais aux activités de l'UNSS. »* Pour cette grande sportive, la filière sport-études s'impose naturellement. Ce sera à Sablé-sur-Sarthe, avec un emploi du temps aménagé et des entraînements midi et soir, soit dix-huit heures par semaine. Sans oublier l'entraînement de basket le mercredi, les rencontres sportives le samedi et les cross le dimanche…

Sur les podiums

Dans la foulée, décrocher son brevet professionnel à l'IRSS de Cholet après une année de prépa est presque une formalité. Même si Chloé le reconnaît : *« Il fallait quand même tenir le rythme. »*
Ce qui ne l'empêche pas de continuer à fréquenter assidûment les terrains de cross comme de basket sur son temps libre.
Aujourd'hui encore, son emploi du temps est bien rempli. Coach salariée de ses clubs de cœur, l'USF basket et ASL 72, elle intervient également dans les écoles du territoire en tant qu'éducatrice sportive. Sous le nom de « Coach Chloé », elle propose aussi ses services aux particuliers. *« Souvent des groupes d'amis qui ont envie de reprendre une activité physique et de passer de bons moments ensemble »*, dévoile-t-elle. Le tout dans la bonne humeur et la bienveillance, celle que Chloé offre à tous ceux, petits ou grands, qu'elle prend sous son aile.

RETROUVEZ UN EXTRAIT DE L'INTERVIEW EN VIDÉO SUR LA CHAÎNE YOUTUBE DE LA FLÈCHE.

FESTIVITÉS / ANIMATIONS

La Flèche EN FÊTE

Après les marchés de Noël, la fête se poursuit en décembre avec des spectacles, des parades, des ateliers, de la musique et une exposition.

La maison du père Noël, son traineau et sa boîte aux lettres attendent les enfants jusqu'au 24 décembre.

Le village de Noël a déjà ouvert place Henri-IV, juste avant les marchés de Noël du Carroi et d'Anim'en Flech qui ont donné le coup d'envoi des festivités. En ce mois de décembre, le programme s'annonce encore fourni et riche en temps forts.
Avec l'école municipale de musique tout d'abord qui donnera plusieurs concerts et auditions les 8, 16 et 17 décembre, en plein air ou à l'église Saint-Thomas, sans oublier une déambulation musicale, le 15 décembre.

Noël au Kid

La bibliothèque municipale Jacques-Termeau s'associe elle aussi aux festivités avec une *Heure du conte* autour des animaux le 15 décembre. Elle consacre par ailleurs tout le mois à la découverte des éléphants (lire page 16). Au programme : une exposition, visible jusqu'au 31 décembre et une conférence au cinéma Le Kid le 12 décembre, après la projection du documentaire *Dans les pas des géants*.
Le cinéma municipal se mettra également à l'heure de Noël et annonce d'ores et déjà une programmation faisant la place belle aux films grand et tout public : *SOS Fantômes : L'Héritage, Clifford, Spider-Man, Tous en scène 2*...
Le week-end des 18 et 19 décembre, la place Henri-IV sera au cœur des animations. Les plus jeunes y auront rendez-vous pour se faire maquiller, jouer et bricoler avec le père Noël et profiter du spectacle. À deux pas de là s'ouvrira l'exposition *Portraits de Fléchois* à voir jusqu'au 9 janvier (lire ci-dessous).
Enfin, le 20 décembre, le père Noël sera présent au centre aquatique L'îlébulle, à partir de 14h30.

PROGRAMME COMPLET DANS L'AGENDA DE CE MAGAZINE, PAGES 15 ET 16 ET SUR WWW.VILLE-LAFLECHE.FR

RENDEZ-VOUS / EXPOSITION

Portraits DE FLÉCHOIS

© PHILIPPE NOISETTE

Ces vingt-six femmes et hommes, jeunes et moins jeunes, ont figuré dans la rubrique Portraits du magazine *En Flèche* depuis janvier 2019. Au fil des numéros, ils ont illustré la vitalité de la ville, de son tissu économique, associatif, les initiatives dont La Flèche est riche. Leurs photos, signées du photographe Philippe Noisette, sont à retrouver en grand format à la Halle-au-Blé, à partir du 18 décembre.

DU 18 DÉCEMBRE AU 9 JANVIER. MERCREDI DE 15H À 18H, SAMEDI DE 15H À 18H30 (SAUF LES 25 DÉCEMBRE ET 1ER JANVIER), DIMANCHE DE 10H À 13H. ENTRÉE LIBRE.

MAR. 7 DÉCEMBRE

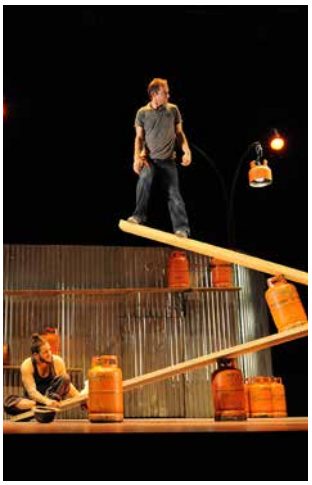

© BERNADETTE FINK

Extrêmités, par le cirque Inextrémiste. A-t-on déjà vu, sous les pieds d'acrobates, pareil capharnaüm de planches de guingois et de bouteilles de gaz ? Un monde toujours menacé d'effondrement, soumis à des lois précaires. À partir de 6 ans. **20h30,** salle Coppélia. www.lecarroi.org

JUSQU'AU VEN. 31 DÉCEMBRE

Exposition *La Caravane des éléphants*. Lire page 16.

MER. 8 DÉCEMBRE

Auditions de piano à quatre mains par les élèves de l'école municipale de musique. **18h,** théâtre de la Halle-au-Blé. Gratuit.

DU MER. 8 AU SAM. 18 DÉCEMBRE

La ludothèque Terre de Jeux du Carroi est ouverte **chaque mercredi et samedi de 14h30 à 18h.**

À PARTIR DU SAM. 11 DÉCEMBRE

La Folle journée : voilà la billetterie

© ADOBE STOCK

Du 21 au 23 janvier, La Folle journée mettra Schubert à l'honneur. À La Flèche et au Lude, concerts amateurs et professionnels permettront de redécouvrir ou découvrir son œuvre.
Pour cette nouvelle édition, la billetterie sera ouverte au Carroi dès le 11 décembre, de 10h à 14h en continu, puis aux jours et heures d'ouverture habituels. Une vente en ligne des billets sera également possible (sous réserve).
Contact : billetterie@carroi.org, 02 43 94 08 99.
www.lecarroi.org

JEU. 16 PUIS DU SAM. 18 AU LUN. 20 DÉCEMBRE

Ciné Jourdain

Théâtre de la Halle-au-Blé

© PHILIPPE NOISETTE

La compagnie de théâtre amateur Les Jourdain du Loir rend un brillant hommage au cinéma, au travers d'une vingtaine de films mythiques. Une adaptation « *à la sauce Jourdain* », s'appuyant sur la vidéo, construite à partir d'une vision enfantine sur ces perles du 7e art, parmi lesquelles *La Vie est belle* et *Marius*.
Entrée participative. Réservations : 07 87 79 97 97 et cinejourdain@gmail.com

JEU. 9 DÉCEMBRE

Se protéger du démarchage à domicile : information proposée par le pôle seniors et la police municipale. **14h30**, salle du conseil municipal. Sur inscription au 02 43 48 85 93.

Ciné-conférence : ***Ma Russie***. **14h30,** cinéma Le Kid.

Cross scolaire du Petit-Versailles. La Monnerie.

DU VEN. 10 AU DIM. 12 DÉCEMBRE

Foire aux livres d'Amnesty International. Lire page 5.

SAM. 11 ET DIM. 12 DÉCEMBRE

Championnats départementaux d'athlétisme en salle organisés par ASL 72. Complexe sportif de La Monnerie.

SAM. 11 DÉCEMBRE

La Fabrique à délices, parade organisée par le comité des fêtes. **À 15h45 et 17h45**, centre-ville.

DIM. 12 DÉCEMBRE

Ciné-conférence et BD concert dans le cadre de *La Caravane des éléphants*. Lire page 16.

LUN. 13 DÉCEMBRE

Cinéma avec le pôle seniors : ***Les Bodin's en Thaïlande***. 5 euros avec le goûter. **14h**, Le Kid.

MER. 15 DÉCEMBRE

Heure du conte : contes d'animaux pour enfants de 4 à 8 ans. **15h30**, bibliothèque municipale.

Déambulation musicale de l'orchestre d'harmonie junior et de l'ensemble de percussions de l'école municipale de musique. **De 16h à 17h**, centre-ville.

JEU. 16 DÉCEMBRE

Don du sang, de 15h15 à 19h, salle Printania.

Chant choral. De 18h30 à 19h30, place Henri-IV (repli église Saint-Thomas en cas de météo défavorable).

Ciné Jourdain, par la troupe de théâtre Les Jourdain du Loir. Lire page 15.

Sortie à Laval avec le pôle seniors : visite guidées des illuminations puis dîner croisière. Infos : 02 43 48 85 93, laflecheseniors@ville-lafleche.f.

VEN. 17 DÉCEMBRE

Brassens Encore, par Leïla and The Koalas. Lire ci-contre.

Concert de l'orchestre à cordes junior de l'école municipale de musique. **18h**, église Saint-Thomas.

Concert de musiques actuelles par l'école municipale de musique. **19h**, place Henri-IV (repli salle 6 du Carroi en cas de météo défavorable).

Marché de Noël. À partir de 15h, école Lazare-de-Baïf.

DU SAM. 18 AU LUN. 20 DÉCEMBRE

Ciné Jourdain, par la troupe de théâtre Les Jourdain du Loir. Lire page 15.

SAM. 18 DÉCEMBRE

Club de lecture ado à 15h. Club poésie à 10h45. Bibliothèque municipale.

Kid's roller avec le Roller sport fléchois. **À partir de 14h**, gymnase du Petit-Versailles.

Le Joyeux bazar du père Noël. Aide le père Noël à retrouver de nombreux objets indispensables à sa distribution de cadeaux. Départ place Henri-IV.

VEN. 17 DÉCEMBRE

Brassens encore

Salle Coppélia

©DIDIER BOUCHAIN

Brassens Encore est le sentier buissonnier qu'emprunte cette année Leïla and the Koalas. Pensé autour de la voix et de la musique classique, ce concert est né d'un amour fou pour les chansons et les histoires de Georges Brassens. L'accent est mis sur l'universalité de ces récits qui conduisent au cœur du génie créatif et sensible de l'artiste.

20h30, tout public à partir de 12 ans. www.lecarroi.org

JUSQU'AU VEN. 31 DÉCEMBRE

À la découverte des éléphants

Bibliothèque, Le Kid et théâtre de la Halle-au-Blé

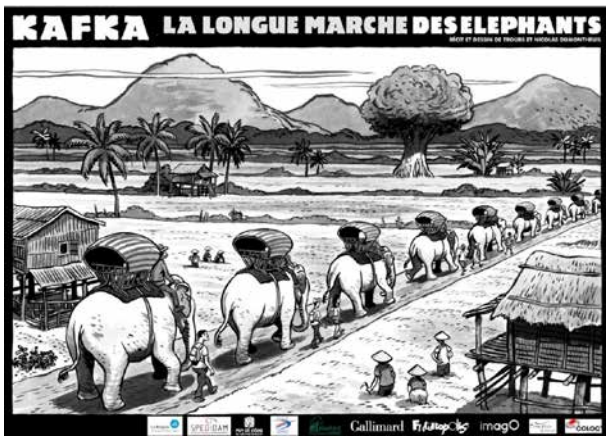

En décembre, la bibliothèque municipale propose une exposition baptisée *La caravane des éléphants* : le témoignage en images de la caravane militante qui a parcouru le Laos en 2015 pour sensibiliser à la protection des éléphants. Le 12 décembre à 10h, Le Kid proposera un ciné-débat autour du film *Dans les pas des géants*. Ce même jour à 15h, le théâtre de la Halle-au-Blé organisera une séance BD concert, *La longue marche des éléphants*.

www.bibliothequemunicipaledelafleche.fr

Atelier de décoration de sapin à partir de matériaux recyclés. Enfants de 3 à 12 ans. **À partir de 14h**, place Henri-IV.

Stand de maquillage pour enfants et vente de gâteaux par l'association Projets de jeunes. Centre-ville.

SAM. 18 ET DIM. 19 DÉCEMBRE

Spectacle pour enfants. De 15h à 18h, place Henri-IV.

DU SAM. 18 DÉCEMBRE AU DIM. 9 JANVIER

Exposition *Portraits de Fléchois*. Lire page 14.

LUN. 20 DÉCEMBRE

Noël au centre aquatique L'îlébulle : animations, jeux, passage du père Noël. **De 14h30 à 17h.**

MAR. 21 DÉCEMBRE

Atelier décoration et échanges autour des tables de fête avec le pôle seniors. Renseignements : 02 43 48 85 93, laflecheseniors@ville-lafleche.fr

RETROUVEZ TOUTES LES DATES SUR WWW.VILLE-LAFLECHE.FR

PARTAGEZ VOS PLUS BELLES PHOTOS DE LA FLÈCHE SUR INSTAGRAM AVEC #LAFLECHE

21 NOVEMBRE 2021

Déambulation et musique en centre-ville à l'occasion du Festisol.

6 NOVEMBRE 2021

Le Salon d'automne du Carroi s'est tenu en novembre à la Halle-au-Blé.

11 NOVEMBRE 2021

Les cérémonies commémoratives, sous un soleil éclatant et devant un large public.

Hôtel de Ville

Espace Pierre-Mendès France
Tél. 02 43 48 53 53
contact@ville-lafleche.fr
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (9 h le jeudi), le samedi de 9 h à 12 h (état-civil uniquement)

Numéros utiles

Service quotidienneté
02 43 48 53 77
Problème de voirie, d'éclairage public, de signalisation

Police municipale
02 43 48 53 89

Centre communal d'action sociale
02 43 48 53 59

Service Citoyenneté
02 43 48 53 58
État-civil, carte d'identité, passeport, élections, recensement, location de salles municipales

Objets trouvés/ animaux recueillis
02 43 48 53 89

Pôle seniors
02 43 48 85 93

Cinéma municipal Le Kid
02 43 94 24 30

Bibliothèque municipale
02 43 48 53 62

École municipale de musique
02 43 48 53 63

Le Carroi
02 43 94 08 99

Centre aquatique L'îlébulle
02 43 94 00 25

Point info jeunesse / espace Gambetta
02 43 45 68 55

L'OPPOSITION MUNICIPALE

Un schéma directeur cyclable !

Si personne ne remet en cause la logique irrémédiable d'une place plus importante du vélo à La Flèche, faut-il encore que notre collectivité qui encourage ce moyen de transport puisse avoir les moyens financiers pour structurer les espaces s'il est obligatoire de les partager.
En 2019, dans le projet Cœur de ville, la Ville avait lancé une étude de 50 000 euros afin d'évaluer la faisabilité d'aménagements en faveur du vélo, pour 2021, nous avait-on dit.
En 2021, il nous est présenté seulement un schéma directeur cyclable proposant notamment d'étendre des zones à 30km/h sur une très grande partie de la ville.
Pour cela, il faudrait déjà mettre en place une signalisation claire et visible, en entretenant les marquages au sol régulièrement et pas seulement en vue de l'audit « *La Flèche territoire vélo* » prévu en octobre !
Il faudrait aussi redéfinir le partage de l'espace public entre ses différents usagers : piétons, automobilistes, cyclistes, mais aussi rollers, poussettes, trottinettes...
Aujourd'hui, notamment sur certains trottoirs de la ville, la cohabitation est devenue tendue, on frôle la crise de nerf, le stress de l'accident, le face à face hostile. Pourtant cela devrait être des zones de courtoisie et de respect mutuel, avec l'enjeu du partage, du vivre ensemble, comme il est souvent dit et rarement vécu.
La Ville devrait rapidement mettre en place des règles mais surtout trouver des solutions afin de pouvoir dire que La Flèche est vraiment une « *ville vélo* » !

« Ensemble pour le renouveau de La Flèche »

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Mobilisons-nous pour l'hôpital du Bailleul

La presse relaie régulièrement les difficultés du Pôle Santé Sarthe Loir (PSSL), à maintenir - comme d'autres hôpitaux de proximité - une continuité de service, faute d'un nombre suffisant de médecins dans certaines spécialités.
Le 21 octobre, une manifestation a réuni près de 500 personnes qui ont montré leur solidarité avec les équipes soignantes et leur attachement à cet établissement hospitalier sans lequel tout soin urgent se situerait pour les Fléchois à plus de 40 minutes de trajet.
Le Gouvernement a souhaité limiter, à juste titre, les rémunérations des médecins intérimaires à travers la loi Rist. Cependant, cette loi, ne s'appliquant qu'au secteur public, risque in fine de freiner l'arrivée de nouveaux praticiens. Un courrier avec la ville de Sablé-sur-Sarthe a été envoyé au ministre de la Santé pour l'alerter sur la situation du PSSL. La récente annonce de ce dernier concernant les moyens financiers alloués ne règle pas le problème de fond du recrutement.
Dans un contexte sanitaire continuant de mettre à rude épreuve l'ensemble des professionnels de santé, les habitants du sud Sarthe et d'une partie du Maine-et-Loire, pour qui le PSSL est l'hôpital le plus proche, sont inquiets et nous ne pouvons que les comprendre.
Soyez assurés que notre équipe prend toute sa part dans la mobilisation, aux côtés des organisations syndicales et des usagers. Cette volonté de maintenir un service public de santé de proximité a d'ailleurs déjà été exprimée à travers l'adoption d'un vœu lors du dernier conseil municipal.

« La Flèche, territoire de projets »

Pour prendre rendez-vous avec un élu : 02 43 48 53 51

NADINE GRELET-CERTENAIS

Maire

Présidente de la Communauté de communes du Pays fléchois

RÉGIS DANGREMONT

Maire adjoint *chargé de la Démocratie participative et des finances*

CARINE MÉNAGE

Maire adjointe *chargée de la Culture (animation patrimoniale et culturelle, cinéma, école de musique, bibliothèque) et de la communication*

Vice-présidente du Pays fléchois

MICHEL LANGLOIS

Maire adjoint *chargé des Solidarités (CCAS, logement, handicap, économie sociale et solidaire, tranquillité publique)*

Conseiller délégué communautaire

PATRICIA MÉTERREAU

Maire adjointe *chargée de l'Action économique locale (commerce et artisanat, droits de place, marchés et foires), des cimetières, de la citoyenneté et des ressources humaines*

NICOLAS CHAUVIN

Maire adjoint *chargé de la Transition écologique et de l'urbanisme durable (urbanisme, tourisme local durable, bâtiments communaux, espaces verts, camping, Agenda 21)*

Vice-président du Pays fléchois

MICHÈLE JUGUIN-LALOYER

Maire adjointe *chargée de Bien grandir à La Flèche (jeunesse, éducation, écoles, conseil municipal enfants, restauration scolaire)*

AMADOU KOUYATÉ

Maire adjoint *chargé de la Ville sportive et du vivre ensemble (politique sportive, associations sportives, vie associative, relations internationales, comité de jumelage)*

FRANÇOISE RACHET

Maire adjointe *chargée de La Flèche pour tous les âges (intergénération, fêtes et cérémonies, comité des fêtes, pôle seniors)*

CLAUDE JAUNAY

Maire adjoint *chargé des Services au public, eau et assainissement, éclairage public, accessibilité, voirie*

Vice-président du Pays fléchois

JEAN-PIERRE GUICHON

Conseiller municipal délégué *chargé de la Transition numérique et de la mobilité*

Vice-président du Pays fléchois

HERNANI TEIXEIRA

Conseiller municipal délégué *chargé des questions relatives aux associations sportives*

© FREEPIK.COM/VIVASH

Naissances

Louison Couvreux, Gabin Ménard, Louane Remars, Victor Prévot, Swan Lermurier, Lucie Jousseaume, Jeanne Philipponneau, Robin Bouême, Guyonne Beth

Décès

Lucette Chastellier épouse Joubert, Jacqueline Mercier épouse Bernard, Jean-Claude Corvaisier, Annie Dorise veuve Benoist, Sonia Guillin, Jean Goubeault, Claude Bommert, Annie Martin, Andrée Freulon veuve David, Maxime Anjubault, Daniel Dufauret, Henriette Delahaye veuve Androuin, Joël Lefebvre, Claire Boutron veuve Delabarre, Denise Nadreau veuve Gaulupeau, Gaston Rémin, Claude Mercier, Francine Grégoire veuve Cadic, André Haies, Antony Proust

PORTRAITS DE FLÉCHOIS

Halle-au-Blé | La Flèche

Exposition photographique
de Philippe Noisette
Entrée libre

18 DÉC. 2021
—
9 JAN. 2022

www.ville-lafleche.fr

VILLE DE LA FLÈCHE